

ADRIEN BERTHOLON

Colère et repentir

Le grand incendie criminel du village du Puits-Drouet du 18 mai 1898 fit 5 victimes : un vigneron de 65 ans, Martial « Alexandre » Pelletier, et 4 des 8 enfants [Julia (22), Gaston (16), Thérèse (11) et Pierre (7)] d'un cultivateur, Victor Chédeville. En 1907, Maria, une sœur des petites victimes épousa d'ailleurs Victor Pelletier, le fils du regretté Alexandre.

L'émotion en Eure-et-Loir, et dans toute la France d'ailleurs, fut immense et la ville de Chartres prit en charge avec l'entrepreneur Bouthemard (conseiller municipal) la totalité des dépenses liées aux obsèques et à la construction du monument funéraire des enfants Chédeville, en offrant une concession perpétuelle. Celui-ci, a été souvent décrit par la suite dans des ouvrages ou même des guides touristiques récents, et il est devenu un repère dans l'immense cimetière Saint-Chéron et il constitue évidemment un élément du patrimoine historique de la ville de Chartres.

Adrien BERTHOLON qui était alors de rédacteur en chef du principal journal local, « La dépêche d'Eure et Loir », qui avait des talents de poète, et qui de plus se lança en politique un peu plus tard, écrivit alors une poésie de 120 vers (10 sizains de chacun 4 alexandrins et deux octosyllabes) « Colère et Repentir », qui fut publiée sans frais par deux imprimeries locales sous forme d'un petit livret de 10 pages vendu au profit des victimes.

Cette poésie est reproduite dans les pages suivantes de ce document.

En 2023, nous apprenons que le monument funéraire des enfants de Victor Chédeville, dont la lignée ne comporte plus de descendants en vie, est sur le point d'être détruit, comme de très nombreuses autres concessions non entretenues dans ce très beau cimetière.

Nous espérons que les autorités municipales de la ville de Chartres n'ont pas réellement pris la mesure de cette décision surprenante et, qu'une fois mieux informées, elles pourront assumer la responsabilité qui est la leur ; préserver la concession réellement à perpétuité et également restaurer au mieux le monument pour le préserver pour de nombreuses années avant qu'il ne tombe réellement en ruine !

Mercredi 15 mai 1898 à 22h30, un feu se déclare au Puits-Drouet. En un clin d'œil, le hameau est embrasé.
Dix lances sont mises en action.
Le feu sera maîtrisé au bout de deux heures d'efforts.
La section de Saint-Chéron est la première sur les lieux. Le sapeur Vivien parvient à faire un trou dans le mur en bauge de la maison Chédeville, mais il y a cinq morts : M. Pelletier, 66 ans et quatre enfants Chédeville, Julia, 22 ans, Gaston, 17 ans, Thérèse, 11 ans et Pierre, 7 ans.
L'émotion est énorme, d'autant qu'il semble s'agir d'un incendie criminel.
Les funérailles sont prises en charge par la Ville qui concède gratuitement les places au cimetière.
Une fête de bienfaisance au profit des sinistrés est offerte par l'armée et organisée par la municipalité avec le concours des deux sociétés de musique locales.
L'épilogue surviendra un an et demi plus tard : le père des enfants Chédeville retrouvera l'incendiaire, un nommé Labbé, et le tuera à coups de fourche.



Voir les liens vers de nombreux documents en dernière page

ADRIEN BERTHOLON

COLÈRE

ET

REPENTIR



POÉSIE

SUR L'INCENDIE DU PUIITS-DROUET

(18 Mai 1898)

VENDUE AU PROFIT DES SINISTRÉS

~~~~~  
PRIX : **50** CENTIMES  
~~~~~

CHARTRES

IMPRIMERIE GARNIER | R. SELLERET, ÉDITEUR
15, rue du Grand-Cerf. | 12 et 14, place des Halles.

—
1898

ADRIEN BERTHOLON

COLÈRE ET REPENTIR



POÉSIE
SUR L'INCENDIE DU PUIITS-DROUET
(18 Mai 1898)

VENDUE AU PROFIT DES SINISTRÉS

~~~~~  
PRIX : **50** CENTIMES  
~~~~~

CHARTRES
IMPRIMERIE GARNIER | R. SELLERET, ÉDITEUR
15, rue du Grand-Cerf. | 12 et 14, place des Halles.

1898



COLÈRE ET REPENTIR



Oh ! bien souvent j'ai vu dans la verte campagne,
Dans les prés, dans les bois, au flanc d'une montagne
 Quelque pays perdu, charmant,
Aux toits de chaume, aux murs que la mousse recouvre,
Aux cris joyeux sortis par la porte qu'entr'ouvre
 La main rose d'un jeune enfant.

Et, songeant au bonheur si pur que la famille
Goûte tranquille aux champs, je regagnais la ville
 Et les yeux levés vers le ciel,
Je disais au divin maître de toutes choses :
« Que n'avez-vous créé sans épines les roses
 » Et notre existence sans fiel !

- » Châtiez, s'il le faut, la cité, ce repaire
» Des vices scandaleux ; mais épargnez, ô Père !
 » Hélas ! détournez votre main,
» Vengeresse du meurtre et des hommes coupables
» De ces bons laboureurs, heureux, mais misérables,
 » Vous aimeraient-ils donc en vain ?
- » Quoi ! ce qu'on admirait hier, ces gais feuillages,
» Ces blés murs entassés dans les cours, ces villages,
 » Ces toits où mugit le bétail,
» Ne seront aujourd'hui qu'une horrible fournaise ?
» Quoi ! des amas de cendre et des monceaux de braise
 » Seront-ils le fruit du travail ?
- » Et le vent portera bien loin cette poussière,
» Reste de ce qui fut cher une vie entière,
 » Ce produit de tant de sueurs !
» Comment ! c'est pour cela que votre ciel se dore
» La nuit comme au lever d'une sanglante aurore,
 » Se pare de mille lueurs ?
- » Vous que l'on dit toujours être la bonté même,
» Appui du malheureux dans sa misère extrême,
 » Arbitre, juge souverain,
» Pitié ! Pitié ! Pitié ! » Souvent ainsi je prie
Dieu d'épargner ce dont mon âme fut ravie
 Tout en poursuivant mon chemin.

Mais devant le sinistre affreux, épouvantable
Qui nous frappe, Chartrains, à ce Dieu redoutable
Je crie avec pleurs et courroux :

« Non ! ce n'est pas assez que les fermes s'abîment !
» Il vous faut des enfants, un vieillard pour victimes !
» Où donc vous arrêterez-vous ?

» Ils étaient huit enfants, et n'avaient plus de mère ;
» Ils étaient le bonheur et l'amour de leur père ;
» Leurs soins tendres, affectueux,
» Faisaient goûter encor les charmes de la vie
» A cet infortuné dont l'épouse ravie
» Était sans lui montée aux cieux.

» Et parfois quand son cœur débordait de tristesse
» Une main effleurait son front d'une caresse,
Baume divin pour apaiser
» La douleur ! Une voix tout bas venait lui dire :
» — Tu n'es pas seul ! — Et, lui, commençant à sourire,
» Il répondait par un baiser.

» Le jour on travaillait soit aux champs, à la ville ;
» Et devant le repas fait par la jeune fille
» On se réunissait le soir.
» Puis (car vous protégez les nombreuses familles),
» Tous s'endormaient en paix, confiants et tranquilles,
» Faisant de beaux rêves d'espoir.

- » Leur voisin, un bon vieux, vivait dans sa demeure,
- » Aimé, chéri des siens ; le matin de bonne heure,
 - » Courageux, il quittait le lit
- » Dans la sérénité d'âme dont jouit l'homme
- » Avant d'aller goûter les douceurs du grand somme,
 - » Le temps des labeurs accompli.

- » Et la nuit, quand le vent du Nord souffle en tempête,
- » Le tison criminel dans quelque lieu s'apprête :
 - » Seigneur ! vous ne l'éteignez pas !
- » Eprouveriez-vous donc une sauvage joie
- » A l'aspect d'un vieillard qui se débat en proie
 - » Au plus atroce des trépas ?

- » Et d'une jeune fille au courage de mère,
- » Qui tente pour sauver du feu son petit frère
 - » Des efforts, hélas ! impuissants ?
- » Ah ! n'entendez-vous point les appels qui me navrent
- » De ce fou de douleur devant quatre cadavres :
 - » — Que sont devenus mes enfants ? —

- » Vous ne voyez donc pas ce pays en décombres ?
- » Ces hommes demi-nus fuyant comme des ombres,
 - » Et regardant les yeux en pleurs
- » Leurs maisons, tous leurs biens que la flamme dévore ?
- » Dieu, comment voulez-vous donc que l'on vous adore
 - » Si vous riez de nos malheurs ! »

Je me tais. Et soudain voici qu'une lumière
Eclatante éblouit ma trop faible paupière ;
J'entends de célestes concerts ;
Je me sens transporté près du Seigneur lui-même :
Je suis anéanti du poids de mon blasphème :
Je crois voir s'ouvrir les enfers.

Mais bientôt une voix qui n'a rien de terrible
Me dit : « Accusateur, vois ce plaisir horrible
» Dont suivant toi je me repais,
» Regarde ! » A la clarté de mille et mille cierges
Je vois passer des saints, des anges et des vierges
Qui chantent des hymnes de paix.

Ils marchent aux accents d'une divine lyre ;
La corde vibre et semble à mon âme en délire
Un cœur soulevé de soupirs.
Tout à coup les accords, le chant des hymnes cessent.
Quatre enfants, un vieillard lentement apparaissent,
Tenant la palme des martyrs.

Ils vont vers le Seigneur : sur leur front qui rayonne
Il pose en souriant une verte couronne,
La récompense des élus ;
Je crois à ce moment qu'il leur pousse des ailes ,
Puis, jeunes arrivés, aux anciens ils se mêlent
Et je ne les distingue plus.

Comme un appel aimé le matin nous éveille
Sans secousse, suave alors à mon oreille

La voix retentit de nouveau :

- » Reporte tes esprits, poète, vers la terre
- » Et raconte aux mortels, s'ils ont en moi leur père
- » Ou bien si je suis leur bourreau. »

Sa face resplendit d'une clémence auguste,
Il semble pardonner à ma colère injuste

De son ineffable regard :

- « Je chanterai, lui dis-je, ô Dieu bon, tes louanges
- » Et je proclamerai que tu voulais des anges
- » Et pour les conduire un vieillard. »

23 Mai 1898.





PATRIMOINE | SAINT-CHÉRON / HAUTS-DE-CHARTRES

Le cimetière, témoin de l'histoire chartraine

Le quartier de Saint-Chéron est indissociable de son cimetière, le seul que compte Chartres. Ouvert toute l'année, il accueille les familles qui viennent se recueillir sur la sépulture d'un proche. Le cimetière, géré par la Ville, compte 15 000 concessions, parmi lesquelles certains locataires ont marqué l'histoire chartraine.

13 hectares et une vue imprenable sur la ville. Niché sur les hauteurs de Chartres, le cimetière occupe une surface importante de Saint-Chéron, ce qui en fait un lieu indissociable du quartier. En arpentant les allées et observant les tombes, ce sont parfois des noms qui ont marqué l'histoire de Chartres qui apparaissent.

• **Raymond Isidore, alias Picassiette (1900-1964).** L'artiste bénéficie d'une tombe à l'image de son œuvre : colorée et faite de mosaïques. Celle-ci a été récemment rénovée par l'association Les 3R. Un moyen de rendre hommage à ce Chartreux qui a marqué l'histoire du quartier Saint-Chéron.

• **Raoul Brandon (1878-1941).** Architecte, professeur à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, on lui doit de nombreuses réalisations, et notamment l'Hôtel des postes de Chartres (aujourd'hui, la médiathèque L'Apostrophe). Après la Première Guerre mondiale, ce socialiste réformiste se lance en politique (conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine, député...).

• **Les enfants Chédeville.** Leur tombe est le témoignage d'un épisode douloureux pour Chartres, celui de l'incendie du hameau du Puits-Drouet (18 mai 1898). Il fit cinq victimes, dont quatre enfants de la famille Chédeville. Un



monument, offert par l'entrepreneur et conseiller Louis Bouthemard, a été élevé sur la concession perpétuelle offerte par la Ville.

• **Georges Fessard (1844-1918).** Ce notaire est l'un des fondateurs de *La Dépêche d'Eure-et-Loir*, qui a fusionné avec *L'Echo républicain* en 1987. Il a également été maire de Chartres (1893-1912) et sénateur d'Eure-et-Loir (1905-1912), inscrit dans le groupe de la Gauche républicaine.

► Cimetière de Saint-Chéron

39, rue Souvenir-Français.
Ouvert tous les jours de 8 h à 20 h d'avril à septembre et de 8 h à 18 h d'octobre à mars.
Tél. 02 37 34 01 69.

Il faut donc espérer que la décision de relever cette concession, donc de détruire ce monument, n'ait pu résulter, 125 ans plus tard, que d'un malencontreux oubli passager par nos Élus du tragique événement de l'histoire locale survenu en ce terrible 18 juin 1898...

SOUVENONS NOUS DES ENFANTS CHÉDEDILLE !

Tout savoir sur le :
Grand incendie du Puits-Drouet du 18 juin 1898



Liens à consulter :

[*Récit de l'Incendie du Puits Drouet \(B. Cavé et F-X. Bibert\)*](#)

[*Le grand feu du Puits Drouet à Chartres \(18 juin 1898\) :
compilation des articles du « Journal de Chartres »*](#)

[*Rue Saint-Chéron et du Puits-Drouet à Chartres : tous cousins !*](#)

[*Page d'accueil du site de François-Xavier BIBERT*](#)

[*Louis CHÉDEVILLE \(1607/1678\) et sa descendance*](#)

[*Bernard CHÉDEVILLE \(1894/1915\) par son père*](#)

[*Julienne CHÉDEVILLE \(1914/2015\) et son ascendance*](#)

[*Hommage à Lucie CHÉDEVILLE-LAGRANGE \(1922/2010\)*](#)

